



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 20 /20

Nom :

Prénom :

Sexe : (F) (M)

Date de naissance :

Nationalité :



Adresse :

N° :

Rue :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : Domicile :

Portable :

Adresse mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

CADRE RESERVE AU CLUB			
ACTIVITES	JOURS		
	Lundi <input type="checkbox"/>	Mardi <input type="checkbox"/>	Mercredi <input type="checkbox"/>
	Jeudi <input type="checkbox"/>	Vendredi <input type="checkbox"/>	Samedi <input type="checkbox"/>
			Dimanche <input type="checkbox"/>

CADRE RESERVE AU CLUB		
ENCAISSEMENT	BANQUE – ESPECES - CHEQUES VACANCES OU COUPON SPORT	MONTANT
Licence		
Tenue (t-shirt + bonnet)		
TOTAL :		

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) parent ou tuteur légal de l'enfant
(rayer les mentions inutiles):

Nom :

Prénom.....

- Autorise mon enfant à pratiquer la natation et autres activités annexes qui lui seront proposées par le club de Combs Natation.

- Autorise les responsables de Combs Natation, en cas d'accident ou de maladie grave, survenu à mon enfant, à prendre sur avis médical toutes les mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales y compris l'hospitalisation.
 - l'enfant est allergique à :
 - maladie à signaler (asthme, diabète, épilepsie...) :

- Autorise Combs Natation à faire des photos ou des vidéos de mon enfant, diffuser cette image dans le cadre d'un trombinoscope, pour l'édition de documents de nature pédagogique ainsi que sur le site internet du club de Combs Natation, et éventuellement à publier ces photos dans le journal municipal. J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

- Pour les groupes de Compétition, Ados, Pré-Ados, Natation Synchronisée, j'autorise mon enfant à quitter seul la piscine à la fin des entraînements.

Fait à Combs La Ville, le :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le nageur,

Le représentant légal,

Application et respect du règlement interne du club

La présente charte est le résultat d'une concertation entre les membres du Conseil d'Administration de l'association et les éducateurs. Elle apparaît donc comme un contrat de vie dont les dispositions ont été librement acceptées par tous. Elle rappelle entre autre, les obligations des adhérents. Son but essentiel est d'établir les conditions pour favoriser au maximum leur épanouissement et de créer un climat de confiance entre eux et les dirigeants. Chaque nageur doit donc se sentir concerné par cette charte. Cela suppose une discipline librement consentie qui est indispensable pour faciliter la vie en commun. Dans cet esprit, tous les membres du club veilleront au respect physique et moral d'autrui.

Le nageur s'engage à :

- Respecter les horaires des cours (toute arrivée tardive ou départ anticipé devra être justifié)
- Ne doit pas perturber les activités de son groupe ou des autres groupes
- Ne doit pas être dans l'eau sans la présence de l'éducateur
- Respecter la fréquence et le planning des cours
- Ranger le matériel à la fin du cours
- Porter le bonnet de bain du club
- Ecouter et appliquer les consignes des éducateurs ou des assistants
- Honorer tout engagement à une manifestation sportive décidé d'un commun accord avec son éducateur (sauf cas de force majeure)
- Porter la tenue du club dans toutes les manifestations sportives (tee-shirt et bonnet du club)

Tout manquement au règlement du club peut provoquer les sanctions suivantes :

- Avertissement
- Suspension provisoire des cours
- Exclusion définitive de l'association par décision du Conseil d'Administration (sans remboursement de la cotisation)
- Toute pénalité ou amende attribuée au club pour non-respect d'engagement d'un nageur à une compétition sera supportée par le nageur ou son représentant légal (sauf en cas de force majeure)

Note aux parents de l'Ecole de Natation Française

Extrait du règlement intérieur affiché à la piscine :

Le responsable de l'enfant, père, mère ou représentant légal doit :

- Accompagner son enfant à l'intérieur de la piscine
- S'assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser son enfant
- Venir chercher son enfant à la fin de la séance d'entraînement à l'intérieur de la piscine
- Prévenir en cas d'absence prolongée

Le responsable de l'enfant, père, mère ou représentant légal ne doit pas :

- Rester dans le local visiteur pendant la durée du cours
- Aller dans les vestiaires

Fait à Combs La Ville, leSignature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le nageur,

Le représentant légal,

DOSSIER A REMETTRE COMPLET LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier d'inscription
- Certificat médical de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité
- 1 brevet de 25m pour les nouveaux adhérents mineurs
- Règlement : maximum 3 chèques (1)
- 1 chèque de 16€ pour le tee-shirt et bonnet du club (**E.N.F**)
- 1 chèque de caution de 50€ pour les éventuelles amendes (uniquement groupe de **compétition**)
- 1 chèque pour la licence FFN (**E.N.F, Compétition et Masters**)

(1) Disposition applicable uniquement en début de saison
(encaissement fin septembre, octobre, novembre)

PREVOIR POUR LES JOURS DE COURS

- Un grand sac de sport pour mettre les vêtements et les chaussures
- Un maillot de bain, des lunettes et une serviette
- **Tee-shirt et bonnet du club obligatoire à chaque séance**